

## La police nationale protège Amazon !

Le 28 novembre a eu lieu un rassemblement contre la répression anti-syndicale et les licenciements à l'appel du syndicat SUD Amazon Brétigny. Craignant une participation importante à ce rassemblement, la direction a sans doute pris peur et alerté la préfecture de l'Essonne.

Quel ne fut pas notre étonnement d'apprendre que ce rassemblement faisait l'objet d'un arrêté préfectoral indiquant qu'il serait surveillé par des drones ! Le 28 novembre, ce fut un dispositif policier disproportionné (près d'une dizaine de fourgons et de nombreuses voitures rassemblant près d'une centaine de pandores) qui s'installait aux abords du site d'Amazon Brétigny et tentait d'empêcher sans cadre légal, tout rassemblement de se tenir et de dissuader, tout comme les agents de sécurité, les manifestant-es de rejoindre le rassemblement. Cette attitude est d'autant plus inadmissible qu'aucune décision d'interdiction de se rassembler n'avait été prise par la Préfecture.

Tout cela indique une profonde fébrilité de la part des patrons d'Amazon, ce qui est pour le moins étonnant de la part d'une direction qui assure prendre ses décisions dans le respect du droit du travail ! Fébrilité aussi du côté de la préfecture qui s'est allongée devant les exigences d'Amazon. Ces craintes ont légitimé de fait la tenue de notre rassemblement. Ce succès en appelle d'autres si la direction d'Amazon n'entend pas raison et refuse de revenir sur les sanctions illégales qu'elle a prises à l'encontre de salarié-es syndiqués de notre organisation.

Face à l'exigence des travailleuses et des travailleurs que leur employeur respecte leur santé et le droit du travail, il a été opposé à notre équipe et ses soutiens l'intimidation des drones et la présence policière en nombre. Une nouvelle fois la police s'est donc affichée en protectrice de la violence patronale exercée par Amazon. Alors que son rôle était d'assurer la sécurité du rassemblement pacifique, elle a été une nouvelle fois mise au service de l'oppression patronale soutenue par l'autorité préfectorale contre la population des travailleur-ses.

**L'Union syndicale Solidaires dénonce fermement cette conception du service public opposée à toute idée de justice sociale et portant atteinte à l'exercice des droits démocratiques. Nous ne lâcherons rien.**

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2025